

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire Paul-Demers

DATE DU PROCHAIN SONDRAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-20

DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : À déterminer

Nom de la direction de l'école : Audrey Allard

Membre du personnel enseignant : Birame Diatta, Sonia Chénier, Amélia Sauvé, Hera Njuitcha, Louis Wong

Membre du personnel non-enseignant :

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Conseil des parents, Sylvain Gille, Nava Sarooshi

Nom du partenaire communautaire : *Déborah Yala (garderie Les étoiles brillantes)*

Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **Meriem Abou-Saoud**

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : NA

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) : NA

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : **Promouvoir au sein de la communauté scolaire des pratiques d'équité et d'éducation inclusive.**

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
En collaboration avec l'enseignante-ressource de notre école, les enseignants-es développent leur capacité à répondre aux besoins académiques diversifiés de tous leurs élèves en incluant de l'enseignement en petits groupes.	Toutes les classes de notre école incluront des périodes d'enseignement explicite en petits groupes (centres, ateliers).	Enseignants titulaires et spécialistes, enseignante-ressource, direction	Janvier 2022
Développement de partenariat entre les enseignants-es afin de permettre l'échange de pratiques à fort impact.	Lors de CAP planifiées, les enseignants-es partagent des pratiques à fort impact et prennent rendez-vous pour pouvoir les observer dans le but de les instaurer dans leur pratique professionnelle.	Enseignants-es titulaires, spécialistes, direction	Octobre 2022
Atelier BRAVE Éducation Canada pour les enseignants-es et les élèves.	Visuels en référence dans l'école afin de s'en servir lors de résolution de conflits entre les élèves.	Direction, aide-enseignants-es, enseignants titulaires et spécialistes, éducateur spécialisé.	Mars 2022
Communiquer et diffuser le code de conduite de l'école et du Conseil ainsi que les procédures relatives aux incidents de discrimination.	Afficher les matrices de comportements dans l'école (portes de sortie dans la cour d'école et à l'entrée principale) en référence aux personnels (AE, ER, ES, E) et aux élèves alors de la résolution de conflits.		

Priorité 2 de l'école : **Outiller les parents à dénoncer et soutenir les jeunes qui sont victimes, témoins ou commettent les actes d'intimidation.**

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Atelier Les effets du numérique sur la santé mentale avec Mme Caroline Isautier de Tech for good Canada http://www.techforgoodcanada.org/	Conférence atelier et discussion autour du thème de l'intimidation et du numérique et comment soutenir les enfants.	Direction, Conseil des parents, parents de la communauté.	3 mars 2022
	Communication dans le mensuel de l'école des différentes stratégies discutées dans la conférence atelier afin de rejoindre un plus grand nombre de parents de notre communauté.	Direction	Avril 2022
Communiquer et diffuser le code de conduite de l'école et du Conseil ainsi que les procédures relatives aux incidents de discrimination.	Joindre à l'envoi du communiqué mensuel ces mêmes matrices de comportement.	Direction	Décembre 2021

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fourni des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : Développer la capacité des élèves à identifier leurs besoins sociaux affectif et de développer les stratégies d'autosoins.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Introduire en salle de classe un cercle de conversation/communication au moins une fois par semaine afin de répondre au besoin des élèves de s'exprimer et d'exprimer les sources de stress et de conflits qu'ils expérimentent au quotidien à l'école. Ceci dans le but de créer un climat de confiance.	Aller visiter une classe qui a inséré cette pratique afin de l'introduire ou offrir de l'aide à mes collègues pour leur permettent d'insérer cette pratique dans mon fonctionnement de classe.	Enseignants-es titulaires, spécialistes	Décembre 2021

Priorité 2 de l'école : Reconnaître les signes d'anxiété et les besoins en santé mentale chez les élèves et pouvoir y répondre

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Depuis le début de cette année, développer des stratégies d'identification et de gestion des émotions ainsi que des stratégies d'autosoins telles que la visualisation, la relaxation, l'exercice physique quotidienne, etc.	Partage de stratégies utilisées avec nos élèves lors de CAP en équipe-école.	Enseignant-es titulaires, spécialistes, aide-enseignants-es, enseignante-ressource, éducateur spécialisé, direction	Depuis sept.2021 jusqu'à juin 2022
Enseignement explicite de stratégies de gestion et d'identification des émotions et des zones de régulation.	Affiche dans les salles de classe des différentes zones de régulation ainsi que l'app "MoodMeter" lors des périodes d'anglais avec l'enseignant spécialiste.	Enseignants-es titulaires spécialistes, direction.	Janvier 2022

--	--	--	--

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : **Élaborer et vulgariser un protocole d'intervention pour le personnel enseignant, les témoins et les victimes d'acte d'intimidation.**

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Afficher dans l'école une procédure (marche à suivre) afin que chaque élève sache ce qu'il peut faire pour dénoncer des actes d'intimidation.	Réaliser un jeu questionnaire afin que chaque élève s'approprie la marche à suivre pour dénoncer en tant que victime ou témoin.	Direction, enseignants-titulaires, spécialistes, conseil des élèves de Paul-Demers	À partir de janvier 2022, mars et mai.
Participation aux activités de sensibilisation pendant la semaine de novembre contre l'intimidation.	Publications sur les réseaux de communication de l'école comme traces d'apprentissage.	Direction, enseignants-es, spécialistes	Novembre 2021

Priorité 2 de l'école : **Harmoniser au sein de l'école les pratiques d'intervention, de sensibilisation et d'harmonisation en matière d'intimidation.**

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes.	Moins de notation lors des périodes de surveillance car attentes claires enseignées par les enseignants-es titulaires, spécialistes, AE, ER, ES.	Direction, enseignants-es titulaires, spécialistes, AE, ES, ER, SD.	À partir de janvier 2022
Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas.	Installer une boîte fermée avec un code d'accès contenant des feuilles de notation des comportements inacceptables pendant les récréations aux sorties menant dans la cour de récréation. Chaque intervenant effectuant une surveillance remplit le document selon les événements survenus lors de sa surveillance et replace le document dans la boîte à la fin de sa période de surveillance.	Direction vérifie le contenu 3 fois par semaine, personnels de l'école effectuant des surveillances (direction, AE, ES, ER, enseignants-es titulaires et spécialistes, surveillants-es du dîner)	À partir de janvier 2022
En classe, les enseignants-es titulaires et les spécialistes se réfèrent aux matrices de comportements et appliquent les principes de disciplines progressive lors du non-respect. Ceci en collaboration avec la direction de l'école.	Placer à la disposition des élèves et des enseignants-es les matrices de comportements afin que lors de la gestion de conflit, les intervenants-es puissent s'y référer en guise de rappel.	Enseignants-es, aide-enseignants-es, éducatrices en petite enfance, éducateur spécialisé, surveillant-e du dîner, direction.	Février 2022

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<p>Régulièrement, pendant les annonces du matin, rappeler aux élèves l'importance de dénoncer tout acte d'intimidation dont ils sont témoins ou victimes et mentionner comment le faire.</p> <p>Faire des affiches pour installer dans les salles de classe pour rappeler les procédures en place pour les élèves (direction).</p> <p>Réaliser un questionnaire-jeu pour s'assurer que les élèves ont bien compris la procédure à suivre à quelques reprises pendant l'année.</p>	<p>Installer une boîte aux lettres fermée à clé afin de permettre aux élèves de dénoncer secrètement une victime d'intimidation ou une personne faisant de l'intimidation.</p> <p>Fournir aux élèves les adresses courriels de la direction, de leur enseignant-e afin qu'ils se sentent à l'aise d'écrire à ces personnes pour dénoncer.</p>